

REGISTRE ^{N° 1} D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- ☐ Installations classées pour la protection de l'environnement
- ☐ Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- ☐ Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- ☐ Carte communale
- ☐ Classement de voirie
- ☒ Divers

relatif à : Participation du public par voie électronique - Projet "Résidence de la Rouaie", Construction de deux îlots à vocation de logements, de commerces et d'équipements (parking et salle polyvalente) sis rue Watel et rue des Tournelles

REGISTRE ^{N° 1} D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Participation du public par voie électronique pour les demandes de PC relatives à la Construction de 2 lots à vocation de logements, commerces et d'équipements, sis rue Hotel de ville des Sournelles.

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° DAU0319100 en date du 12 Mars 2019 de

☒ M. le Maire de : L'HAY-les-Roses

☐ M. le Préfet de :

Président de la commission d'enquête :

M	_____	qualité	_____
Membres titulaires :	M	_____	qualité
	M	_____	qualité
	M	_____	qualité
Membres suppléants :	M	_____	qualité
	M	_____	qualité
	M	_____	qualité

Durée de l'enquête :

date(s) d'ouverture : du Jeudi 4 avril au Vendredi 3 Mai 2019

les Lundi - mardi - mercredi de 8h30 heures 12h à 13h30 heures 18h

les Jeudi de 8h30 heures 12h à 13h30 heures 18h

les Vendredi de 8h30 heures 12h à 13h30 heures 18h

Siège de l'enquête : Hotel de ville de L'HAY-les-Roses

Autres lieux de consultation du dossier : site internet - urbanisme.chaylross.fr

Registre d'enquête :

comportant 32 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : _____

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

le commissaire enquêteur recevra le public :

le	_____	de	_____	heures	_____	à	_____	heures	_____
le	_____	de	_____	heures	_____	à	_____	heures	_____
le	_____	de	_____	heures	_____	à	_____	heures	_____
le	_____	de	_____	heures	_____	à	_____	heures	_____
le	_____	de	_____	heures	_____	à	_____	heures	_____
le	_____	de	_____	heures	_____	à	_____	heures	_____

une réunion publique ☐ a été ☐ n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____

Observations de M _____

Jeudi 4 Avril 2019.

Vendredi 5 Avril 2019

Beton, Dettle, Coan
Boan projet d'avenir.

[Signature]

Lundi 8 avril 2019

Nous en la dévalorisation des centres ville.
Trop de monde, de pollution, d'embouteillage

[Signature]

[Signature]

Mardi 9 avril 2019

M^{re} BASSALER Huguelle
M^{re} BASSALER Robert

Pleinement d'accord pour le projet Coan de Ville.
Un projet qui doit se réaliser le plus rapidement
possible. Je suis à l'automne de ma vie.

[Signature]

[Signature]

Mardi 9 Avril 2019

Brigitte Kuchel/Knight / George Kuchel

Tout est fait d'accord pour ce projet. Il faut temps
qu'un mani envisage prendre cette initiative.

[Signature]

Mardi 9 avril 2019

M et Mme Michel Devillechabrolle.

Nous ne sommes pas d'accord avec ce projet : trop de
béton, destruction d'arbres, certains très anciens, dévalorisation
de la Roseraie, un très beau site que ce projet va étouffer -
Risques aussi sur les roses - Qu'en pensez-vous ?

[Signature]

[Signature]

Mardi 10 Avril 2019

Mme Cospérec 29, rue de Blondevaux - L'Hay les Roses.

Jene suis pas d'accord avec la suppression des espaces
verts à l'extérieur du parc de la Roseraie. Ceux-ci
font un tout cohérent avec le parc. A l'heure à
tout le monde parle d'écologie, c'est un comble.
Par ailleurs, je me demande si les commerçants
déjà en place à L'Hay depuis très longtemps sont
consultés pour l'implantation de nouveaux
commerces qui pourraient avoir un impact
négatif sur leurs activités professionnelles.

10-04-2019 LAURENT Didier

DESTRUCTION DES SQUARES, DES ARBRES, POUR PLUS
DE BÉTON... Au PROFIT DE QUI?

[Signature]

10-04-2019 LAURENT Liliane

1) Pourquoi ne pas réduire le projet immobilier à
un seul îlot ? 2) Ilot le plus éloigné de la Roseraie
→ moins de densification, plus de préservation

pour la satisfaction du plus grand nombre.
Il élimine la fonction parking du Square Alende
et ainsi retrouve pleinement un espace boisé en
continuité de la grande place nouvellement créée.

Saguet

Jeudi 11 Avril 2019

Je soutiens le projet de rénovation
de la ville, qui en a bien besoin.
LOUCHEL Lucé

Louchel

~~Vendredi~~ de requalification et la revalori-
sation de cet espace est sans aucun doute une
nécessité. Des points 2, 3, 4, 5 du projet me paraissent
acceptables. Le point 1 (résidence Roseaie) est
complètement inacceptable vu la situation du
square. Ce square fait pleinement partie de résiden-
ce Roseaie, de l'entrée, de sa visibilité, depuis la
Roseaie. Vous privatisez cet espace pour quelques
habitants. Cette densification est trop importante.
--- Quoiqu'il en soit, à l'heure où on demande
de plus en plus de participation aux affaires qui la con-
cernent, il me paraît absolument interdit de lancer
"une consultation citoyenne" sous forme de vote.
Ce quartier est le poumon vert de l'Hay les Roses et
il est anormal que pour ce qui concerne "le siècle
à venir" en terme d'urbanisme, les habitants ne
soient pas consultés, interrogés par voie "référé-
ndaire".

NICHEL JOUÏVET 17 rue de la GARAGE.

Michel Joliv

Vendredi 12 Avril 2019

Monsieur le Maire,

Le square Allende est un bien commun - un espace public : il ne doit pas devenir un espace privé, fermé, interdit!

C'est en 1936 que la ville a acheté ce lieu pour deux raisons :

- maintenir l'écran végétal nécessaire à la Roseraie magnifiant ainsi l'entrée du Parc.

- offrir aux habitants ce bien commun.

80 ans plus tard, vous vendez (bradez en fait) ou promettez à Emerige - puis, curieusement (par gratitude?) promène des enfants de l'Hay les Roses de Versailles et sa fondation (n° 243 bulletin municipal) - pour une opération immobilière de luxe excluant, de fait, vos concitoyens!

Que vous ayez une ambition politique, c'est votre droit! mais pas en nous dépossédant de ce bien commun, le square Allende!

Colette Hochstetter d'Haytienne spoliée -

Texte déposé par
Denise HOCHSTETTER - 3 pages, le 12/04/18

au verso →